



Budget primitif 2017

Séance du 30 mars 2017

Rapport de présentation

Introduction.

Le budget primitif (BP) 2017 s'inscrit dans le **cadre du débat d'orientations budgétaires** qui s'est déroulé le 9 février 2017. Il en **décline les grandes masses financières**, dans un contexte toujours marqué par de fortes tensions pesant sur les recettes, en raison de la baisse des dotations de l'Etat, et **s'inscrit dans le scénario cible de la prospective 2017-2020** qui vise à **maîtriser l'évolution de la section de fonctionnement** et **mettre en œuvre un plan pluriannuel d'investissement ambitieux mais respectant les capacités financières de la commune** (objectif de réalisation de 23 M €).

Ce budget se situe dans la **continuité** des deux précédents quant à son architecture et en reprend globalement les mêmes équilibres au sein de chaque section. Comme depuis deux ans, le budget primitif est marqué par les éléments clés suivants :

- la **prudence**, en étant « pessimiste » sur le niveau des recettes et « optimiste » sur celui des dépenses, et en constituant une enveloppe pour actualiser les provisions obligatoires ;
- la **sincérité**, en n'occultant aucun aspect du budget et en comprenant l'intégralité des dépenses obligatoires ;
- la **justice sociale**, en proposant un maintien des taux de fiscalité, malgré la forte baisse des dotations de l'Etat (rappel : 2,2 M € de perte cumulée au niveau des ressources de la commune sur la période 2014-2017) ;
- la **pluri-annualité**, en inscrivant les budgets de fonctionnement et d'investissement dans le cadre du scénario de référence arrêté par la prospective financière 2017-2020 ;
- le souci d'une part de **maîtriser les dépenses de gestion tout en prenant des mesures pour rattraper le retard pris au niveau du fonctionnement municipal**, et d'autre part **d'optimiser les recettes** dans le but de limiter les pertes de ressources issues de la baisse des concours de l'Etat et d'un dynamisme moindre des bases fiscales ;
- le maintien d'un **effort d'investissement important**.

Deux **principaux changements** par rapport à 2016 ont des répercussions sur le budget primitif 2017 :

- le premier est lié aux **conséquences fiscales** de la création, au 1^{er} janvier 2017, de la nouvelle communauté de communes « Terres des Confluences », issue de la fusion des EPCI Terres de Confluences et Sère – Garonne – Gimone, ainsi que de l'intégration des communes de Saint-Porquier et La-Ville-Dieu-du-Temple. Une partie de la **taxe d'habitation va ainsi être transférée** des communes vers la communauté de communes ;
- le second résulte des **transferts de compétences décidés par la loi NOTRe**, à savoir (1) la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, (2) la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, (3) la promotion du tourisme (gestion des offices de tourisme notamment) et (4) l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Par ailleurs, le **présent rapport répond aux nouvelles obligations** issues de l'article 107 de la loi NOTRe, qui dispose qu'« *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif* ». Ce document vient en outre **en complément du rapport d'orientation budgétaire présenté le 9 février 2017**.

1- Le budget principal.

Le budget primitif, comme toutes les décisions budgétaires prises par le Conseil municipal, doit être équilibré, au niveau des dépenses et des recettes d'une part, et au niveau de chaque section (fonctionnement et investissement) d'autre part. L'autofinancement, constitué par le solde des opérations d'ordre, doit par ailleurs couvrir a minima le remboursement en capital des emprunts.

Au-delà des charges et des produits propres à l'exercice 2017, cet équilibre doit également prendre en compte les résultats et les restes à réaliser 2016.

1.1-La reprise des résultats anticipés et les restes à réaliser.

1.1.1- La reprise des résultats anticipés 2016.

Comme depuis de nombreuses années, le BP de l'année reprend de façon anticipée, c'est-à-dire avant le vote du compte administratif (CA), les résultats de l'exercice précédent.

Les chiffres sont désormais arrêtés et en phase avec les balances établies par le Mme le Receveur municipal.

Les **résultats** s'établissent de la façon suivante :

- section de **fonctionnement** :

Dépenses 2016	-15 503 022,02 €
Recettes 2016	17 155 599,97 €
Résultats propres à l'exercice 2016	1 652 577,95 €
Résultats antérieurs à l'exercice 2016 reportés	7 625 063,37 €
Résultat cumulé à reprendre au BP 2017	9 277 641,32 €

- section **d'investissement** :

Dépenses 2016	-7 402 165,76 €
Recettes 2016	6 160 447,93 €
Résultats propres à l'exercice 2016	-1 241 717,83 €
Résultats antérieurs à l'exercice 2016 reportés	1 961 640,27 €
Résultat cumulé à reprendre au BP 2017	719 922,44 €

Au total, le résultat à reprendre au BP 2017 est de 9.997.563,76 € (rappel 2016 : 11.505.730,35 €).

1.1.2- Les restes à réaliser 2016.

Il s'agit de **dépenses ou de recettes basées sur un engagement juridique** (marché, bon de commande, arrêté d'attribution de subvention...) mais dont la réalisation et/ou la facturation n'ont

pas été effectuées sur l'exercice 2016. Les sommes correspondantes doivent être intégrées au BP 2017 et participent à la réalisation de l'équilibre budgétaire. Ils s'établissent de la façon suivante :

- dépenses d'investissement : 1.722.100 € (rappel 2015 : 1.897.600 €) ;
- recettes d'investissement : 128.000 € (rappel 2015 : 283.100 €) ;
- d'où un besoin de financement de : -1.594.100 €, qui vient s'inscrire au BP 2017 comme une dépense de la section d'investissement (rappel 2015 : -1.614.500 €).

1.2-La section de fonctionnement.

1.2-1. Les recettes de fonctionnement : 25.470.600 € (-2,4% / BP 2016).

		Recettes					
		BP 2016	BP + DM 2016	CA 2016 prévi	Projet BP 2017	Evo BP	
FONCTIONNEMENT	70	Pdts gestion courante	445 100.00	445 100.00	523 110.01	452 100.00	1.6%
	731	Contributions directes	7 115 400.00	7 115 400.00	7 117 245.00	5 841 700.00	-17.9%
	73 hors 731	Autres impôts et taxes	4 762 400.00	4 762 400.00	4 721 131.22	5 727 100.00	20.3%
	74	Particip et dotations	3 327 800.00	3 327 800.00	3 636 544.78	3 429 300.00	3.1%
	75	Autres pdts de gestion	200 000.00	200 000.00	508 752.06	300 000.00	50.0%
	76	Produits financiers	100.00	100.00	39.20	100.00	0.0%
	77	Produits exception.	14 036.63	14 036.63	273 231.03	47 658.68	239.5%
	013	Atténuation de charges	70 000.00	70 000.00	81 432.94	45 000.00	-35.7%
	TOTAL mov réels		15 934 836.63	15 934 836.63	16 861 486.24	15 842 958.68	-0.6%
	042	Transfert entre sections	320 000.00	320 000.00	294 113.73	350 000.00	9.4%
	TOTAL mov d'ordre		320 000.00	320 000.00	294 113.73	350 000.00	9.4%
	002	Résultat reporté	9 847 163.37	7 625 063.37	-	9 277 641.32	-5.8%
	TOTAL		26 102 000.00	23 879 900.00	17 155 599.97	25 470 600.00	-2.4%

Tout budget doit se déterminer par rapport au niveau des recettes de fonctionnement. C'est lui qui conditionne le montant des dépenses de cette même section et le niveau de l'autofinancement qui viendra financer la section d'investissement. Globalement, les recettes de fonctionnement affichent une baisse de -2,4% par rapport au BP 2016. **Le budget est pour la 4^{ème} année consécutive marqué par la réduction des dotations de l'Etat**, même si cette baisse est réduite de moitié en 2017 pour le bloc communal.

- **Les recettes réelles de fonctionnement : 15.842.958,68 € (-0,6% / BP 2016).**

Il s'agit des produits qui donnent lieu à encaissement effectif (émission d'un titre de recette à l'encontre d'un tiers - personne morale ou physique).

Globalement, elles s'élèvent à 15,843 M € et reculent de 0,6% par rapport au BP 2016 :

- Les **produits de gestion courante** (chapitre 70) : 452.100 € (+1,6%). Les principaux produits attendus sur ce chapitre sont le remboursement du personnel mis à disposition de la Régie Culturelle et de la Régie du Port, les inscriptions à l'école de musique et à la médiathèque, les participations des communes aux frais de scolarité,

les concessions de cimetières, ainsi que les redevances d'occupation du domaine public (réseaux, terrasses des cafés et restaurants, locations de salles municipales, aire de camping-car). La prévision de recettes attendues est stable par rapport au BP 2016.

- Les **contributions directes** (comptes 731) : 5.841.700 € (-17,9%). Il s'agit des **3 taxes locales directes** sur lesquelles le **Conseil municipal vote les taux** : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties. Il est rappelé que dans le cadre de l'instauration du régime de la Fiscalité professionnelle unique (FPU) au 01/01/2016, la communauté de communes s'est substituée aux communes pour la gestion et la perception, sur l'ensemble de son périmètre, du produit de la fiscalité professionnelle : CFE¹, CVAE², TASCOS³, IFR⁴. En outre, en raison de la création de la nouvelle communauté de communes, la **part départementale⁵ de la taxe d'habitation va être transférée** des communes vers l'EPCI à partir de 2017, ce qui va donner lieu à un « **rebasage** » du taux de TH pour la commune, **estimé** de la façon suivante :

Taux TH 2016	Transfert taux TH département	Taux TH corrigé 2017
18.94%	8.43%	10.51%

Avec ce nouveau taux « rebasé », le produit attendu au titre de la fiscalité directe locale **serait** de 5.841.700 €, en diminution de 17,9% par rapport au BP 2016. **Ce « rebasage » neutralisé, la hausse prévisible serait de 0,7%.**

Toutes choses égales par ailleurs, la croissance s'explique par l'accroissement physique des bases (constructions, rénovations, agrandissements) et par la revalorisation automatique de ces mêmes bases décidée par l'Etat (+0,4%), **la commune ayant décidé de ne pas augmenter les taux en 2017.**

Précision d'ordre méthodologique : le montant relatif au produit fiscal attendu, inscrit au BP 2017, et le taux « rebasé » de la taxe d'habitation sont une estimation de la collectivité. En effet, à l'heure de la finalisation du présent document et du bouclage des maquettes budgétaires, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) est dans l'incapacité de communiquer aux collectivités les informations nécessaires à l'adoption des taux pour les taxes locales (état 1259), et ce en raison de problèmes techniques sur le plan national (la date initiale de transmission était prévue au plus tard le 15 mars 2017). En cas d'écart trop important entre le montant inscrit au budget et le produit issu de la fiscalité locale directe notifié, une modification du budget sera proposée dans le cadre d'une décision modificative.

¹ Cotisation foncière des entreprises.

² Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

³ Taxe sur les surfaces commerciales.

⁴ Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux.

⁵ La réforme fiscale de 2010-2011 a transféré aux communes la part de taxe d'habitation que percevaient auparavant les Départements.

- Les **autres impôts et taxes** (chapitre 73 hors comptes 731) : 5.727.100 € (+20,3%). Cette forte augmentation s'explique par la **croissance de l'attribution de compensation pour un montant qui passe de 3.119.572 € (montant définitif 2016) à 4.181.500 (montant provisoire 2017), soit une croissance de 1.061.928 €**. Cette attribution, qui vient compenser les transferts des produits fiscaux à la communauté de communes, enregistre la contrepartie de la part de TH départementale transférée (1.262.618 €), diminuée de l'évaluation provisoire réalisée au titre des transferts de compétences décidées par la loi NOTRe (200.684 €).

Cet élément neutralisé, les autres impôts et taxes afficheraient une baisse de -1,6%, due essentiellement à une **baisse du niveau du FPIC** (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) par rapport aux prévisions du BP 2016, en raison du passage en FPU l'an passé.

Au total, les inscriptions budgétaires du chapitre 73 dans son intégralité diminuent de -2,60% par rapport au BP 2016, essentiellement en raison de la baisse des prévisions sur le produit du FPIC et des impacts des transferts de compétences vers la communauté de communes.

- Les **participations et dotations** (chapitre 74) : 3.429.300 € (+3,1%). Cette évolution s'explique par les éléments suivants :
 - en 2016, la commune a été éligible à la part « cible » de la dotation de solidarité urbaine (DSU), cette dernière étant une composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), information qui n'était pas connue au moment du vote du BP 2016. Même si cette part « cible » a été supprimée par la loi de finances 2017, un mécanisme de garantie été a mis en place dans le but de maintenir un montant au moins égal à celui de l'an passé. Ainsi, les prévisions budgétaires augmentent mécaniquement de 165.000 € ;
 - la dotation nationale de péréquation (DNP), qui est une autre composante de la DGF, pourrait progresser de près de 22% ;
 - le fonds de soutien au développement des activités périscolaires (ex « fonds d'amorçage ») devrait augmenter de 120% par rapport à son niveau 2016. En effet, l'éligibilité de la commune à la part « cible » de la DSU a pour conséquence d'augmenter le montant perçu au titre de ce fonds, qui passe de 50 € à 90 € par élève. La majoration n'ayant pas été versée en 2016, une régularisation devrait intervenir en 2017.

Ces éléments permettent d'afficher une **progression globale sur un chapitre mis à mal par la baisse des concours de l'Etat** :

- la dotation forfaitaire, qui représente la part la plus importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), devrait diminuer de **-6,3%**, en raison de la contribution de la commune au redressement des finances publiques, qui baisse de moitié par rapport à l'an passé (-156.000 € estimés) ;
- les allocations compensatrices, c'est-à-dire les dotations de l'Etat venant couvrir des diminutions ou des suppressions d'impôts locaux, pourraient

afficher un repli de l'ordre de **-25%**, soit une baisse en valeur de **-97.500 €** par rapport à leur niveau de 2016.

- Les **autres produits de gestion courante** (chapitre 75) : 300.000 € (+50%). Cette hausse par rapport au budget précédent s'explique d'une part par une meilleure adéquation des prévisions par rapport aux réalisations constatées sur les exercices passés et d'autre part par l'anticipation d'un reversement complémentaire des excédents dégagés par le budget annexe de Saint Jean des Vignes / Gandalou en cas de nouvelles ventes de terrains.
- Les **produits financiers** (chapitre 76) : 100 €. Symbolique dans le budget, cette ressource émane des parts sociales acquises auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne lors de la souscription d'emprunts anciens.
- Les **produits exceptionnels** (chapitre 77) : 47.658,68 € (+240%) : même si elles sont par nature difficilement prévisibles, la hausse des inscriptions sur ce poste s'appuie sur des prévisions de recettes déjà connues et certaines.
- Les **atténuations de charges** (chapitre 013) : 45.000 € (-35,7%). Il s'agit d'une part des aides perçues au titre des emplois aidés et d'autre part des remboursements de personnels communaux mis à disposition de la communauté de communes dont le volume horaire va fortement diminuer en 2017.

- **Les recettes d'ordre de fonctionnement : 350.000 € (+9,4% / BP 2016).**

Ces recettes, qui sont des **opérations purement comptables** ne donnant pas lieu à décaissement effectif, sont constituées, pour la section de fonctionnement :

- des **travaux en régie** (335.000 €) : il s'agit de valoriser et transférer en investissement, via un jeu d'écritures budgétaires, des charges imputées réellement à la section de fonctionnement : achat de fournitures et main d'œuvre ;
- des **reprises de provisions** pour risques et charges (14.000 €) ;
- des **régularisations comptables** éventuelles (1.000 €).

- **Le résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002) : 9.277.641,32 € (-5,8% / BP 2016).**

Ce chapitre cumule le résultat des exercices antérieurs et celui de 2016. Il s'établit à 9,278 M € et est la résultante des mouvements suivants :

- solde global de clôture au 31/12/2015 : 9.847.163,37€ ;
- opération de transfert des excédents de fonctionnement liés au transfert de la compétence « Assainissement » au Syndicat des Eaux : 1.177.930,76€ ;
- affectation (volontaire) 2016 en investissement : -3.400.030,76€ ;
- résultat 2016 : 1.652.577,95 €.

1.2-2. Les dépenses de fonctionnement : 25.470.600 € (-2,4% / BP 2016).

		Dépenses					
		Chapitre	BP 2016	BP + DM 2016	CA 2016 prévi	Projet BP 2017	Evo BP
FONCTIONNEMENT	011	Charges générales	3 394 400.00	3 394 400.00	2 939 154.50	3 306 100.00	-2.6%
	012	Masse salariale	8 280 000.00	8 280 000.00	8 063 287.32	8 280 000.00	0.0%
	65	Charges de gestion	4 340 000.00	4 340 000.00	3 451 861.87	4 103 500.00	-5.4%
	66	Charges financières	180 000.00	180 000.00	105 820.68	150 000.00	-16.7%
	67	Charges exeption.	1 277 600.00	1 116 600.00	134 290.56	1 051 000.00	-17.7%
	014	Prov. réglementées	30 000.00	30 000.00	0.00	30 000.00	0.0%
	022	Dép imprévues	1 200 000.00	1 200 000.00	-	1 000 000.00	-16.7%
		TOTAL mouv réels	18 702 000.00	18 541 000.00	14 694 414.93	17 920 600.00	-4.2%
	042	Transfert entre sections	800 000.00	800 000.00	808 607.09	900 000.00	12.5%
	023	Virement en INV	6 600 000.00	4 538 900.00		6 650 000.00	0.8%
		TOTAL mouv d'ordre	7 400 000.00	5 338 900.00	808 607.09	7 550 000.00	2.0%
		TOTAL	26 102 000.00	23 879 900.00	15 503 022.02	25 470 600.00	-2.4%

Les dépenses de fonctionnement présentent au total une diminution de -2,4% par rapport au BP 2016.

L'objectif pour 2017 est de **poursuivre les efforts de maîtrise des charges de fonctionnement** réalisés l'an passé, en stabilisant leur montant à leur niveau affiché en 2016, et ce afin de **maintenir un niveau raisonnable d'épargne brute (rappel de la cible de la prospective 2017-2020 : 1,8 M €)**, mise à mal par la réduction drastique des dotations de l'Etat.

- **Les dépenses réelles de fonctionnement : 17.920.600 € (-4,2% / BP 2016).**
 - Les **charges générales** (chapitre 011) : 3.306.100 (-2,6%). Il s'agit de l'ensemble des fournitures et services nécessaires au fonctionnement courant de l'administration municipale. Le **taux de d'évolution négatif** affiché par ce poste constitue **un objectif de maîtrise des dépenses courantes des services**, tout en sachant qu'une **partie non négligeable est fortement contrainte et s'impose à la collectivité** (dépenses d'énergie, normes de sécurité, réforme des rythmes scolaires...). **A noter qu'en termes de réalisation, les dépenses sur ce chapitre ont diminué en 2016 de -8,7% par rapport au CA 2015.**
 - La **masse salariale** (chapitre 012) : 8.280.000 € (+0% / BP 2016). Les **efforts de maîtrise des charges de personnel engagés en 2016** (+0,46% par rapport au CA 2015) seront poursuivis **dans le but de limiter au maximum leur progression**, en continuant à actionner les leviers suivants :
 - une stabilisation des effectifs globaux ;
 - une revalorisation modérée des régimes indemnitaires ;
 - l'optimisation progressive de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour adapter la stratégie des ressources humaines aux besoins de service de la commune ;
 - la maîtrise des heures supplémentaires et complémentaires ;

- la lutte contre l'absentéisme ;
- la mutualisation des effectifs avec la communauté de communes.

Ainsi, **l'enveloppe prévisionnelle est gelée au niveau du budget 2016**, malgré l'impact financier de dispositions prises antérieurement au plan national :

- une nouvelle hausse de 0,6% de la valeur du point de rémunération des agents publics à partir de février ;
 - l'organisation de 4 tours d'élections nationales ;
 - l'application des mesures relatives au protocole national de modernisation des Parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) ;
 - l'augmentation du Smic ;
 - l'évolution des taux de cotisation retraite (CNRACL : de 30,60% à 30,65 %, et IRCANTEC : de 12,35% à 12,55%).
- Les **autres charges de gestion courante** (chapitre 65) : 4.103.500 € (-5,4% / BP 2016). Ce poste regroupe les différentes **subventions et participations** que verse la commune à ses propres budgets annexes à caractère administratif (hors services publics industriels et commerciaux), au CCAS ou bien encore aux associations. Les principales participations s'établissent de la façon suivante :
- CCAS : 1.415.000 € (-3,5% / BP 2016) ;
 - budget annexe Restauration municipale : 220.000 € (-26,7% / BP 2016) ;
 - budget annexe de la Régie culturelle Espace Sarrasin : 420.000 € (-4,5% / BP 2016) ;
 - budget annexe de la ZI Artel : 45.000 € (-10% / BP 2016) ;
 - budget annexe Transport « Tulipe » : 110.000 € (-8,3% / BP 2016).
- Les **charges financières** (chapitre 66) : 150.000 € (-16,7% / BP 2016). Il s'agit des intérêts payés dans le cadre de la charge de la dette.
- Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67) : 1.051.000 € (-17,7% / BP 2016). La baisse opérée sur ce chapitre va permettre de conserver l'autofinancement à son niveau 2016. Ce poste contient également les subventions d'exploitation versées aux budgets annexes constituant des services publics industriels et commerciaux :
- Cinéma Vox : 55.000 € (-8,3% / BP 2016) ;
 - Abattoir : 55.000 € (0 au BP 2016) ;
 - Régie du Port JY COUSTEAU : 50.000 € (-16,7% / BP 2016) ;
 - Centre technique Fluvial : 20.000 € (0 au BP 2016).
- Les **provisions réglementées** (chapitre 014) : 30.000 € (idem BP 2016). Ce poste contient les dépenses liées à la prise en charge **des dégrèvements d'impôts locaux** non compensés par l'Etat, comme par exemple la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.
- Les **dépenses imprévues** (chapitre 022) : 1.000.000 € (-16,7% / BP 2016). Ces dépenses, qui ne peuvent dépasser 7,5% du total des dépenses réelles de la section

concernée, requièrent une autorisation du Conseil municipal pour pouvoir être utilisées.

- **Les dépenses d'ordre de fonctionnement : 7.550.000 € (+2% / BP 2016).**
 - Les **opérations de transfert entre section** (chapitre 042) : 900.000 € (+12,5% / BP 2016). Cette somme comporte 3 éléments :
 - la dotations aux amortissements : 840.000 €, en augmentation de 13,5% par rapport au BP 2016, et ce pour faire face au volume d'investissement réalisé en 2016, en progression non négligeable par rapport à 2015 ;
 - les provisions pour risques et charges : 60.000 €. Ces provisions, obligatoires et stables par rapport au BP 2016, sont liées d'une part à des risques de non recouvrement sur des titres émis antérieurement et d'autre part à l'ouverture de contentieux en première instance. La constitution effective de ces provisions complémentaires doit donner lieu à une délibération spécifique.
 - Le **virement à la section d'investissement** (chapitre 023) : 6.650.000 € (+0,8% / BP 2016). Cette légère hausse du niveau de l'autofinancement est rendue possible par la baisse des prévisions au niveau des dépenses réelles de fonctionnement.
 - **Au global, l'autofinancement prévisionnel s'établit à 7.200.000 €, contre 7.080.000 € au BP 2016, soit une hausse de 1,7%.**

1.3-La section d'investissement.

1.3-1. Les recettes d'investissement : 10.840.900 € (+4% / BP 2016).

		Recettes					
		BP 2016	BP + DM 2016	CA 2016 prévi	Projet BP 2017	Evo BP	
INVESTISSEMENT	10	Dotations, fonds divers	442 000.00	442 000.00	497 689.27	500 000.00	13.1%
	1068	Excédents FON capital.	-	3 400 030.76	3 400 030.76	-	
	13	Subvention d'INV	117 000.00	117 000.00	393 378.45	452 000.00	286.3%
	16	Emprunts et dettes	933.02	1 028.97	1 166.55	1 200 977.56	NS
	23	Immo en cours	93 200.00	93 200.00	117 203.81	80 000.00	-14.2%
	27	Autres immo fi.	300 000.00	300 000.00	941 840.00	10 000.00	-96.7%
	024	Produits cessions immo	31 500.00	31 500.00	-	150 000.00	376.2%
		TOTAL mouv réels	984 633.02	4 384 759.73	5 351 308.84	2 392 977.56	143.0%
	040	Transfert entre sections	800 000.00	800 000.00	808 607.09	900 000.00	12.5%
	041	Opérations patrimonia.	100 000.00	100 000.00	532.00	50 000.00	-50.0%
	021	Virement depuis FON	6 600 000.00	4 538 900.00	-	6 650 000.00	0.8%
		TOTAL mouv d'ordre	7 500 000.00	5 438 900.00	809 139.09	7 600 000.00	1.3%
	001	Résultat reporté	1 658 566.98	1 961 640.27	-	719 922.44	-56.6%
		Restes à réaliser	283 100.00	283 100.00	-	128 000.00	-54.8%
		TOTAL	10 426 300.00	12 068 400.00	6 160 447.93	10 840 900.00	4.0%

- **Les recettes réelles d'investissement : 2.392.977,56 € (+143% / BP 2016).**

- Les **dotations et fonds divers** (chapitre 10) : 500.000 € (+13,1% / BP 2016). Les prévisions se décomposent de la façon suivante :
 - Le **fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** : 356.000 €. Ce fonds permet aux collectivités locales, en principe non assujetties à cet impôt, de récupérer une grande partie de la TVA dont elles s'acquittent sur leurs achats de l'année précédente. Pour 2017, les crédits évoluent à la hausse, en raison de l'augmentation du volume des dépenses d'investissement réalisé l'an passé.
 - Les **taxes d'urbanisme** : 144.000 €. Cette prévision est stable par rapport aux prévisions du BP 2016.
- Les **subventions d'investissement** (chapitre 13) : 452.000 € (+286,3% / BP 2016). La forte hausse par rapport au budget précédent s'explique par la montée en puissance des demandes de subventions auprès des financeurs institutionnels (Europe, Etat, Région, Département). Une très grande partie des prévisions inscrites au budget est d'ores-et-déjà acquise et officiellement notifiée.
- Les **emprunts et dette** (chapitre 16) : 1.200.977,56 € (+1.200.044,54 € / BP 2016). Comme indiqué dans le rapport d'orientation budgétaire, et dans le but de financer le programme d'investissement volontariste de la Ville, la collectivité se réserve la possibilité de recourir de nouveau à l'emprunt, afin de profiter des taux d'intérêt

encore bas et d'anticiper une remontée de ces derniers, et ce **dans la limite de 1.200.000 €**.

- Les **immobilisations en cours** (chapitre 23) : 80.000 € (-14,2% / BP 2016). Ce poste contient les recettes liées au remboursement des avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics.
 - **Autres immobilisations financières** (chapitre 27) : 10.000 € (-96,7% / BP 2016). Il s'agit de prévoir un remboursement complémentaire des avances consenties par le budget principal au budget annexe de Saint Jean des Vignes en cas de vente de nouveaux terrains.
 - **Produits des cessions d'immobilisations** (chapitre 024) : 150.000 € (+376,2% / BP 2016). Comme son nom l'indique, ce poste de recettes permet de prévoir au budget le produit des ventes de biens immobilisés (terrains, bâtiments, véhicules...). Ce chapitre présente la particularité de ne pas porter de réalisations budgétaires, conformément à l'instruction comptable M14.
- **Les recettes d'ordre d'investissement : 7.600.000 € (+1,3% / BP 2016).**
 - Les **opérations de transfert entre section** (chapitre 040) : 900.000 € (+12,5% / BP 2016). Il s'agit de la **contrepartie exacte des dépenses d'ordre de fonctionnement** inscrites au chapitre 042.
 - Les **opérations patrimoniales** (chapitre 041) : 50.000 € (-50% / BP 2016). Ces opérations purement comptables permettent d'intégrer les études aux écritures d'amortissement de l'exercice N+1.
 - Le **virement à la section d'investissement** (chapitre 021) : 6.650.000 € (+0,8% / BP 2016). Cette prévision est le pendant du chapitre 023 (dépenses d'ordre de fonctionnement) et constitue la **majeure partie de l'autofinancement**.
 - **Le résultat d'investissement reporté (chapitre 001) : 719.922,44 € (-56,6% / BP 2016).**

Ce chapitre cumule le résultat des exercices antérieurs et celui de 2016, qui s'établit à 0,720 M € et qui est la résultante des mouvements suivants :

 - solde global de clôture au 31/12/2015 : 1.658.566,98 € ;
 - opération de transfert des excédents d'investissement liés au transfert de la compétence « Assainissement » au Syndicat des Eaux : 303.073,29 € ;
 - résultat 2016 : -1.241.717,83 €.

1.3-2. Les dépenses d'investissement : 10.840.900 € (+4% / BP 2016).

		Dépenses					
		Chapitre	BP 2016	BP + DM 2016	CA 2016 prévi	Projet BP 2017	Evo BP
INVESTISSEMENT	20	Immo incorporelles	147 600.00	204 800.00	133 524.72	176 900.00	19.9%
	21	Immo corporelles	1 138 300.00	1 060 300.00	853 710.91	972 900.00	-14.5%
	23	Immo en cours	5 282 500.00	5 303 300.00	3 213 137.19	6 619 700.00	25.3%
	204	Subventions d'équip	379 100.00	379 100.00	296 533.37	269 100.00	-29.0%
	10	Dotations, fonds divers	493 000.00	2 135 100.00	2 124 471.65	39 700.00	-91.9%
	16	Emprunts et dettes	510 000.00	510 000.00	486 142.19	490 500.00	-3.8%
	27	Autres immo fi.	0.00	0.00	0.00	0.00	
	020	Dép imprévues	158 200.00	158 200.00	-	150 000.00	-5.2%
	TOTAL mov réels		8 108 700.00	9 750 800.00	7 107 520.03	8 718 800.00	7.5%
	040	Transfert entre sections	320 000.00	320 000.00	294 113.73	350 000	9.4%
	041	Opérations patrimonia.	100 000.00	100 000.00	532.00	50 000	-50.0%
	TOTAL mov d'ordre		420 000.00	420 000.00	294 645.73	400 000.00	-4.8%
	001	Résultat reporté	0.00	0.00	-	0.00	
	Restes à réaliser		1 897 600.00	1 897 600.00	-	1 722 100.00	-9.2%
	TOTAL		10 426 300.00	12 068 400.00	7 402 165.76	10 840 900.00	4.0%

- **Les dépenses réelles d'investissement : 8.718.800 €.** Elles progressent de 7,5% par rapport au BP 2016, avec comme **objectif constant d'améliorer le taux de réalisation**, qui s'est établi en 2016 à hauteur de 73% (contre 41% en 2015).
Les opérations d'investissement sont détaillées dans le tableau annexé au présent document.

- Les **dépenses d'équipement** (chapitre 20, 21, 23, 204) : 8.038.600 € (+15,7% / BP 2016). Les **principales opérations** à noter :
 - Dans le domaine des affaires sociales :
 - la rénovation de l'espace Ado : 50.000 € ;
 - la rénovation des appartements locatifs : 150.000 €.
 - Dans le domaine des infrastructures communales (voirie, bâtiments et moyens techniques) :
 - la réalisation de la tranche conditionnelle de l'aménagement de la RD 813 : 492.000 €. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'une autorisation de programme de 1,5 M € (2015-2017) ;
 - la 2ème partie de la rue Flamens : 777.000 €. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'une autorisation de programme de 800.000 € (2016-2017) ;
 - le programme de voirie (chemin Fourmen, signalisation, curage des fossés, assainissement des terres, divers...) : 271.000 € ;
 - les programmes annuels de voirie urbaine et rurale : 450.000 € ;
 - la poursuite du plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public : 418.000 € ;

- la rénovation de la passerelle du canal : 121.600 € ;
 - la continuation du programme de travaux de mise aux normes et d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux : 230.000 € ;
 - la poursuite du plan de renouvellement régulier des véhicules légers, utilitaires et spécifiques : 145.000 €.
- Dans le domaine de la vie culturelle, du tourisme, de l'environnement et du cadre de vie :
 - la mise aux normes de sécurité du bâtiment de la Médiathèque et de l'école de musique : 300.000 € ;
 - la mise en sécurité de l'église Saint Sauveur : 70.000 € ;
 - le lancement d'un diagnostic pour l'aménagement de la Maison d'Espagne, suite à l'état des lieux réalisé en 2016 par le CAUE : 70.000 € ;
 - la mise en œuvre d'une nouvelle signalétique communale : 160.000 €.
- Dans le domaine du sport et de la vie associative :
 - la rénovation de la maison du Graviil : 250.000 € ;
 - la rénovation de la maison Magne : 290.000 €.
- Dans le domaine des affaires scolaires :
 - la poursuite du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire : 500.000 €. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'une autorisation de programme de 7 M € (2015-2019) ;
 - la mise en œuvre du programme de rénovation des cantines, suite aux études menées en 2016 : 330.000 € ;
 - la rénovation de l'école de Cassenel : 210.000 € ;
 - l'acquisition de chariots numériques dans chaque école maternelle et élémentaire : 120.000 €.
- Dans le domaine des finances, de l'administration générale et du personnel :
 - le lancement de la phase travaux pour le réaménagement du CCAS et de la Mairie : 699.000 €. Ces crédits s'inscrivent dans le cadre d'une autorisation de programme de 1,3 M € (2016-2021) ;
 - la poursuite du plan de modernisation informatique : 94.500 €.
- Dans le domaine du commerce, de la vie urbaine et des fêtes et cérémonies :
 - le lancement d'un programme pluriannuel de travaux destinés à redynamiser le centre-ville : 100.000 € ;
 - la poursuite du plan pluriannuel de mise en accessibilité handicapés des établissements municipaux recevant du public (ERP) : 416.000 € ;
 - le renforcement de la vidéoprotection : 100.000 €.

- Dans le domaine de l'agriculture, des animations agricoles et de l'Abattoir :
 - la poursuite de la rénovation des serres municipales : 15.000 € ;
 - la mise en œuvre de travaux et de renouvellement de matériel pour l'Abattoir (budget annexe) : 95.000 € HT.
 - Dans le domaine de l'urbanisme, du PLU et de l'aménagement foncier :
 - la continuation du programme des « subventions façades » : 50.000 € ;
 - l'inscription de crédits pour la réalisation des travaux dans le cadre du « PPRT Butagaz » (plans de prévention des risques technologiques) : 40.000 €.
 - Dans le domaine des participations :
 - la participation de la commune à la construction du centre de secours intercommunal (2ème annuité sur 3) : 109.100 € ;
 - **la 1ère annuité du fonds de concours pour la construction du nouvel EHPAD : 50.000 €.**
 - Les **dotations et fonds divers** (chapitre 10) : 39.700 € (-91,9% / BP 2016). La baisse importante par rapport au budget précédent s'explique par l'opération exceptionnelle menée en 2016 de transfert des excédents d'investissement « Eau » au Syndicat des Eaux (483.000 €). Pour 2017, ce poste de dépenses regroupe :
 - le reversement d'une part de la taxe d'aménagement perçue sur l'exercice précédent par la commune au Syndicat des Eaux : 38.700 € ;
 - le remboursement de trop-perçus en matière de taxes d'urbanisme, provisionné à hauteur de 1.000 €.
 - Les **emprunts et dettes** (chapitre 16) : 490.500 € (-3,8% / BP 2016) : hors nouvel emprunt, l'encours de la dette (capital uniquement) passera de 2.518.050 € au 01/01/2017 à 2.085.386 € au 31/12/2017.
 - Les **dépenses imprévues** (chapitre 020) : 150.000 € (-5,2% / BP 2016) : tout comme pour la section de fonctionnement, les dépenses imprévues sont limitées à 7,5% du total des dépenses réelles.
 - **Les dépenses d'ordre d'investissement : 400.000 € (-4,8% / BP 2016).**
 - Les **opérations de transfert entre section** (chapitre 040) : 350.000 € (+9,4% / BP 2016). Il s'agit de la contrepartie exacte des recettes d'ordre de fonctionnement inscrites au chapitre 042, à savoir les travaux en régie, les régularisations comptables pour amortissement des subventions transférables et les reprises de provisions pour risques et charges.

- Les **opérations patrimoniales** (chapitre 041) : 50.000 € (-50% / BP 2016). Ces opérations purement comptables permettent d'intégrer les études aux écritures d'amortissement de l'exercice N+1 (idem chapitre 041 en recettes d'investissement).

2. Les budgets annexes.

2.1-Le budget annexe « Zone industrielle de l'Artel / Lavalette ».

Le BP 2017 « Zone Industrielle de l'Artel » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **97.800 €** (fonctionnement : 57.900 € ; investissement : 39.900 €), avec une subvention d'équilibre en provenance du budget principal d'au plus 45.000 €.

Il est à noter que ce budget intègre, dans la reprise du solde d'exécution de la section d'investissement reporté (qui agrège le résultat des exercices antérieurs et celui de 2016), une opération de dépense d'ordre non budgétaire de régularisation d'un débit de TVA qui subsistait au compte de gestion, réalisée par le comptable public (65.724,29 €).

2.2-Le budget annexe « Interventions économiques ».

Le BP 2017 « Interventions économiques » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **2.327.900 €** (fonctionnement : 597.000 € ; investissement : 1.730.900 €).

Le principal projet pour 2017 sera l'achèvement de l'opération de dévoiement du réseau pluvial sur le site « Unilin ». Une enveloppe pour préemptions est également constituée à hauteur de 600.000 € HT.

2.3-Le budget annexe « Abattoir ».

Le BP 2017 « Abattoir » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **593.200 €** (fonctionnement : 455.800 € ; investissement : 137.400 €).

Des investissements importants de mise en conformité et de renouvellement des équipements sont prévus en 2017, pour un montant global de 95.000 € HT, comprenant notamment le remplacement des treuils.

Le financement intégral de ces investissements avec les seules recettes issues de l'activité de l'Abattoir aurait pour conséquence une augmentation excessive des tarifs. Il est donc prévu une subvention d'exploitation en provenance du budget principal de 55.000 €.

2.4-Le budget annexe « Restauration municipale ».

Le BP 2017 « Restauration municipale » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **625.300 €** (fonctionnement uniquement), avec une subvention d'équilibre en provenance du budget principal d'au plus 220.000 €.

Le budget s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

2.5-Le budget annexe « Transport Tulipe ».

Le BP 2017 «Transport Tulipe » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **149.600 €** (fonctionnement uniquement), avec une subvention d'équilibre en provenance du budget principal d'au plus 110.000 €.

Le budget s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

2.6-Le budget annexe « Régie autonome Cinéma Vox ».

Le BP 2017 « Régie autonome Cinéma Vox » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **116.300 €**, avec une subvention d'exploitation en provenance du budget principal de 55.000 €.

Le budget s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

2.7-Le budget annexe « Régie municipale Espace Sarrasin ».

Le BP 2017 « Régie municipale Espace Sarrasin » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **516.200 €** (fonctionnement uniquement), avec une subvention d'équilibre en provenance du budget principal d'au plus 420.000 €.

2.8-Le budget annexe « Zone d'Aménagement de Saint-Jean des Vignes / Gandalou ».

Le BP 2017 « Zone d'Aménagement de Saint-Jean des Vignes / Gandalou » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **959.100 €** (fonctionnement : 582.100 € ; investissement : 377.000 €).

L'objectif pour 2017 est de poursuivre la commercialisation des terrains qui a redémarré en 2016.

2.9-Le budget annexe « ZAC de Terre Blanche ».

Le BP 2017 « ZAC de Terre Blanche » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **1.055.200 €** (fonctionnement : 527.600 € ; investissement : 527.600 €).

La structure du BP 2017 anticipe le transfert de la compétence relative aux zones d'activités à la communauté de communes dès cette année (loi NOTRe).

2.10- Le budget annexe « Régie du Port Jacques-Yves COUSTEAU ».

Le BP 2017 « Régie du Port Jacques-Yves COUSTEAU » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **266.300 €** (fonctionnement : 150.200 € ; investissement : 116.100 €), avec une subvention d'exploitation en provenance du budget principal de 50.000 €.

En 2017 est prévue l'acquisition des stations d'avitaillement et de dépotage (coût estimatif : 50.000 € HT) qui permettront de renforcer l'offre de services à destination des plaisanciers du Port et du Centre technique fluvial.

2.11- Le budget annexe « Centre technique fluvial ».

Le BP 2017 « Centre technique fluvial » s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **222.400 €** (fonctionnement : 56.400 € ; investissement : 166.000 €) avec une subvention d'exploitation en provenance du budget principal de 20.000 €.

3. Présentation consolidée des budgets.

3.1-Consolidation du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes et autonomes.

Ces chiffres **agrègent** les prévisions budgétaires du **budget principal**, des **budgets annexes non dotés de l'autonomie financière** (Zone industrielle de l'Artel / Lavalette, Interventions économiques, Abattoir, Restauration municipale, Transport Tulipe, Zone d'Aménagement de Saint-Jean des Vignes / Gandalou, ZAC de Terre Blanche, Centre technique fluvial) et des **budgets constitués en régie et dotés de l'autonomie financière** (Régie autonome Cinéma Vox, Régie municipale Espace Sarrasin et Régie du Port Jacques-Yves COUSTEAU).

Le BP 2017 ainsi consolidé, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **43.240.800 €**, se présente de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes

Résultat antérieur à l'exercice 2016 reporté	8 654 894.70 €
Résultat propre à l'exercice 2016	1 339 516.14 €
Résultat cumulé à reprendre au BP 2017	9 994 410.84 €
Recettes réelles	18 606 489.16 €
Recettes d'ordre	704 100.00 €
Total recettes de fonctionnement	29 305 000.00 €

Dépenses

Dépenses réelles	20 305 100.00 €
Dépenses d'ordre	8 999 900.00 €
<i>dont virement à la section d'investissement</i>	<i>6 860 200.00 €</i>
Total dépenses de fonctionnement	29 305 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes

Solde d'exécution antérieur à l'exercice 2016 reporté	3 562 046.65 €
Solde d'exécution propre à l'exercice 2016	-1 570 663.57 €
Solde d'exécution cumulé à reprendre au BP 2017	1 991 383.08 €
Recettes réelles	2 890 516.92 €
<i>dont restes à réaliser de l'exercice 2016</i>	<i>453 000.00 €</i>
Recettes d'ordre	9 053 900.00 €
<i>dont virement de la section de fonctionnement</i>	<i>6 860 200.00 €</i>
Total recettes d'investissement	13 935 800.00 €

Dépenses

Solde d'exécution antérieur à l'exercice 2016 reporté	-517 245.67 €
Solde d'exécution propre à l'exercice 2016	40 739.76 €
Opération de régul. d'ordre non budgétaire passée par le comptable public	-65 724.29 €
Solde d'exécution cumulé à reprendre au BP 2017	-542 230.20 €
Dépenses réelles	12 635 469.80 €
<i>dont restes à réaliser de l'exercice 2016</i>	<i>2 021 400.00 €</i>
Dépenses d'ordre	758 100.00 €
Total dépenses d'investissement	13 935 800.00 €

3.2-Consolidation du budget principal et des budgets annexes hors budgets autonomes.

Ces chiffres agrègent les prévisions budgétaires du **budget principal** et des **budgets annexes non dotés de l'autonomie financière uniquement** : Zone industrielle de l'Artel / Lavalette, Interventions économiques, Abattoir, Restauration municipale, Transport Tulipe, Zone d'Aménagement de Saint-Jean des Vignes / Gandalou, ZAC de Terre Blanche, Centre technique fluvial.

Ils ne tiennent donc **pas compte des budgets constitués en régie et dotés de l'autonomie financière** (Régie autonome Cinéma Vox, Régie municipale Espace Sarrasin et Régie du Port Jacques-Yves COUSTEAU).

Le BP 2017 ainsi consolidé, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **42.342.000 €**, se présente de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes

Résultat antérieur à l'exercice 2016 reporté	8 547 618.53 €
Résultat propre à l'exercice 2016	1 312 088.27 €
Résultat cumulé à reprendre au BP 2017	9 859 706.80 €
Recettes réelles	17 958 493.20 €
Recettes d'ordre	704 100.00 €
Total recettes de fonctionnement	28 522 300.00 €

Dépenses

Dépenses réelles	19 538 200.00 €
Dépenses d'ordre	8 984 100.00 €
<i>dont virement à la section d'investissement</i>	<i>6 848 200.00 €</i>
Total dépenses de fonctionnement	28 522 300.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes

Solde d'exécution antérieur à l'exercice 2016 reporté	3 270 968.41 €
Solde d'exécution propre à l'exercice 2016	-1 354 351.19 €
Solde d'exécution cumulé à reprendre au BP 2017	1 916 617.22 €
Recettes réelles	2 864 982.78 €
<i>dont restes à réaliser de l'exercice 2016</i>	<i>453 000.00 €</i>
Recettes d'ordre	9 038 100.00 €
<i>dont virement de la section de fonctionnement</i>	<i>6 848 200.00 €</i>
Total recettes d'investissement	13 819 700.00 €

Dépenses

Solde d'exécution antérieur à l'exercice 2016 reporté	-517 245.67 €
Solde d'exécution propre à l'exercice 2016	40 739.76 €
Opération de régul. d'ordre non budgétaire passée par le comptable public	-65 724.29 €
Solde d'exécution cumulé à reprendre au BP 2017	-542 230.20 €
Dépenses réelles	12 519 369.80 €
<i>dont restes à réaliser de l'exercice 2016</i>	<i>1 977 100.00 €</i>
Dépenses d'ordre	758 100.00 €
Total dépenses d'investissement	13 819 700.00 €

ANNEXE : PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX - BP 2017

Politique	Secteur	Code programme	Libellé programme	Code opération	Libellé opération	Service Gest.	Projet BP 2017	RAR 16-17
Aménagement et développement	Amng. et redynam. ctre-ville	0201P02	Plan de circulation	0201P02R01	Plan de circulation	STA	100 000.00	0.00
Total Aménagement et développement							100 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R01	Audit chauffage bâtiments communaux	BATCOM	0.00	10 800.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R02	Maison Du Gravil	BATCOM	250 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R03	Renovation Espace Ado	BATCOM	50 000.00	13 400.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R04	Diagnostic accessibilité handicapés	BATCOM	16 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R05	Travaux Accessibilité handicapés ERP	BATCOM	400 000.00	19 100.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R06	Maison Magne	BATCOM	290 000.00	21 500.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P01	Opérations bâtiments	0301P01R07	Chaudière école et Bâtiments Municipaux	BATCOM	60 000.00	31 600.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R01	AMO Rénovation cantines	BATSCOL	0.00	41 100.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R02	Réhabilitation cantine Ducau	BATSCOL	0.00	1 300.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R03	Etude bâtiments Ducau primaire	BATSCOL	0.00	5 100.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R04	Cantines - travaux Mise aux normes	BATSCOL	330 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R05	Travaux écoles divers	BATSCOL	65 000.00	7 600.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R06	Ducau Nouveau Groupe Scolaire (AP 2015/1)	BATSCOL	500 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R07	Rénovation Cassenel	BATSCOL	210 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P02	Bâtiments scolaires	0301P02R08	Acquisition lave-vaisselle écoles	BATSCOL	40 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P03	Bâtiments administratifs	0301P03R01	Redistribution locaux Mairie / CCAS (AP 2016/1)	BATCOM	699 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P04	Bâtiments sportifs et associatifs	0301P04R01	Mise aux normes des tribunes Stade Alary	BATSPORT	0.00	5 300.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P04	Bâtiments sportifs et associatifs	0301P04R02	Mise aux normes stand tir à l'arc	BATSPORT	32 900.00	3 500.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P04	Bâtiments sportifs et associatifs	0301P04R03	Rénovation piscine	BATSPORT	10 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P04	Bâtiments sportifs et associatifs	0301P04R04	Vestiaires Plaine de jeux Gandalou	BATSPORT	32 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P04	Bâtiments sportifs et associatifs	0301P04R05	Foyers de quartiers	BATSPORT	20 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P04	Bâtiments sportifs et associatifs	0301P04R06	Gros entretien des bâtiments et équip. sportifs	BATSPORT	30 000.00	4 900.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P05	Bâtiments culturels	0301P05R01	Rénovation Jean Moulin	BATCULT	0.00	71 400.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P05	Bâtiments culturels	0301P05R02	Salle Paul Descazeaux	BATCULT	0.00	32 300.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P05	Bâtiments culturels	0301P05R03	Mise en sécurité de la Médiathèque	BATCULT	300 000.00	7 900.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P06	Bâtiments sociaux	0301P06R01	Rénovation appartements locatifs Mairie	BATSOC	150 000.00	25 300.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R01	Travaux églises	BATCULT	70 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R02	Maison d'Espagne	BATCULT	70 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R03	Rénovation serres municipales	ESPVERTS	15 000.00	1 200.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R04	Travaux cimetières	CIMETI	10 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R05	Passerelle canal et rampe a vélo	STA	121 600.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R06	Subventions façades	URBA	50 000.00	2 500.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R07	Travaux PPRT (Butagaz)	URBA	40 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P07	Autres bâtiments	0301P07R15	Clôture site Jean Moulin	BATCOM	35 000.00	0.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P08	Travaux bons de commande	0301P08R01	Divers petits travaux INV bat	BATCOM	150 000.00	44 800.00
Infrastructures communales	Bâtiments	0301P08	Travaux bons de commande	0301P08R02	Tvx équipement et mise aux normes bât	BATCOM	80 000.00	10 300.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R01	Voie desserte Gandalou - MOE et études	VOIRIE	0.00	12 400.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R02	Contre-allée Marceau Faure	VOIRIE	0.00	25 100.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R03	Déplacement création REDON	VOIRIE	0.00	88 900.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R04	Pont sur l'Azin et le Merdailou	VOIRIE	0.00	16 800.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R05	Rue Flamens deuxième partie (AP 2016/2)	VOIRIE	777 000.00	0.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R07	Boulevard du 4 septembre	VOIRIE	50 000.00	445 600.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R08	Aménagement Giratoire RD 813 (AP 2015/3)	VOIRIE	492 000.00	0.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R10	Curage Negresport et loi sur l'eau	VOIRIE	100 000.00	8 200.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R11	Assainissement des terres	VOIRIE	25 000.00	0.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R12	Divers voirie et réseaux	VOIRIE	40 000.00	83 100.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P01	Opérations voiries	0302P01R13	Plantations	VOIRIE	10 000.00	1 700.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P02	Voirie rurale	0302P02R01	Programme réfection voirie rurale	VOIRIE	300 000.00	99 800.00

ANNEXE : PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX - BP 2017

Politique	Secteur	Code programme	Libellé programme	Code opération	Libellé opération	Service Gest.	Projet BP 2017	RAR 16-17
Infrastructures communales	Voirie	0302P02	Voirie rurale	0302P02R02	Chemin Fourmen	VOIRIE	76 000.00	0.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P03	Voirie urbaine	0302P03R01	Programme réfection voirie urbaine	VOIRIE	150 000.00	75 300.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P04	Eclairage public	0302P04R01	Etude mise aux normes l'éclairage public	ECLPU	0.00	5 400.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P04	Eclairage public	0302P04R02	Rénovation de l'éclairage public	ECLPU	378 000.00	301 900.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P04	Eclairage public	0302P04R03	Intervention éclairage public	ECLPU	40 000.00	0.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P05	Signalisation verticale	0302P05R01	Mise en conformité de la signalisation verticale	VOIRIE	30 000.00	4 400.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P06	Bornes	0302P06R01	Mise en conformité des bornes incendie	VOIRIE	67 000.00	33 000.00
Infrastructures communales	Voirie	0302P07	Chemins de randonnée	0302P07R01	Rénovation des chemins de randonnée	RANDO	8 000.00	0.00
Infrastructures communales	Achats	0303P01	Véhicules	0303P01R01	Renouvellement véhicules légers	STA	85 000.00	40 100.00
Infrastructures communales	Achats	0303P01	Véhicules	0303P01R02	Renouvellement véhicules spécifiques	STA	60 000.00	0.00
Infrastructures communales	Achats	0303P02	Matériels	0303P02R01	Ateliers municipaux - outillage et matériel	STA	20 000.00	3 200.00
Infrastructures communales	Achats	0303P02	Matériels	0303P02R02	Organigramme accès locaux techni. (clés)	STA	8 300.00	6 300.00
Infrastructures communales	Achats	0303P02	Matériels	0303P02R03	Achats de matériels	STA	13 000.00	0.00
Infrastructures communales	Achats	0303P02	Matériels	0303P02R04	Achats de matériels service des Sports	SPORTS	25 000.00	700.00
Infrastructures communales	Achats	0303P03	Mobilier	0303P03R01	Achat de mobiliers	STA	12 000.00	0.00
Infrastructures communales	Achats	0303P03	Mobilier	0303P03R02	Signalétique bâtiments	STA	160 000.00	0.00
Infrastructures communales	Parcs et espaces verts	0304P01	Espaces verts	0304P01R02	Matériels espaces verts	ESPVERTS	15 000.00	0.00
Infrastructures communales	Etudes	0305P01	Bureaux d'études	0305P01R01	Provision pour bureaux d'études	STA	30 000.00	16 500.00
Infrastructures communales	Etudes	0305P02	Bureaux de contrôle	0305P02R01	Provision pour bureaux de contrôle	STA	30 000.00	0.00
Total Infrastructures communales							7 127 800.00	1 629 300.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Culture	0401P02	Festivités	0401P02R01	Equipelement festivités	FESTI	15 000.00	0.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Culture	0401P03	Médiathèque	0401P03R02	Achat DVD Médiathèque	MEDIA	2 000.00	600.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Culture	0401P04	Ecole de Musique	0401P04R01	Instruments de musique (achat et entretien)	MUSIC	8 000.00	0.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Culture	0401P05	Cinéma	0401P05R01	Travaux et matériel Cinéma	CINE	0.00	10 600.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Cadre de vie	0402P02	Participations - amélior. cadre de vie	0402P02R01	Participations diverses	ADMGEN	18 000.00	0.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Cadre de vie	0402P02	Participations - amélior. cadre de vie	0402P02R02	Participation nouvel EHPAD	ADMGEN	50 000.00	0.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Cadre de vie	0402P04	Sécurité	0402P04R01	Vidéoprotection	STA	100 000.00	0.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Patrimoine	0404P03	Acquisition foncières et immobilières	0404P03R01	Acquisitions de terrains	PATRIM	50 000.00	5 600.00
Culture - Tourisme - Cadre de vie	Patrimoine	0404P03	Acquisition foncières et immobilières	0404P03R02	Acquisitions d'immeubles	PATRIM	50 000.00	0.00
Total Culture - Tourisme - Cadre de vie							293 000.00	16 800.00
Sport - Vie associative	Vie associative	0502P01	Soutien aux associations	0502P01R08	Subventions aux associations domaine sport	ASSOC	2 000.00	0.00
Total Sport - Vie associative							2 000.00	0.00
Affaires scolaires	Ecoles publiques	0601P01	Equipelement des écoles	0601P01R01	Achat mobilier et matériel écoles	ECOLES	20 000.00	1 100.00
Affaires scolaires	Ecoles publiques	0601P01	Equipelement des écoles	0601P01R02	Informatique écoles	INFO	120 000.00	0.00
Total Affaires scolaires							140 000.00	1 100.00
Moyens généraux	Finances	0701P05	Opérations de gestion financière	0701P05R03	Dépenses imprévues M14	FINANCES	150 000.00	0.00
Moyens généraux	Finances	0701P05	Opérations de gestion financière	0701P05R05	Imprévus immobilisations en cours	FINANCES	62 200.00	0.00
Moyens généraux	Finances	0701P05	Opérations de gestion financière	0701P05R06	Imprévus immobilisations corporelles	FINANCES	50 000.00	0.00
Moyens généraux	Finances	0701P05	Opérations de gestion financière	0701P05R07	Imprévus immobilisations incorporelles	FINANCES	20 000.00	0.00
Moyens généraux	Marchés publics	0703P01	Passation et exéc. marchés publics	0703P01R01	Avances forfaitaires	MARCHESPU	40 000.00	0.00
Moyens généraux	Informatique	0704P01	Achats de matériel	0704P01R01	Micro informatique et bureautique	INFO	47 800.00	7 600.00
Moyens généraux	Informatique	0704P01	Achats de matériel	0704P01R02	Matériel réseau et téléphonie	INFO	7 000.00	33 100.00
Moyens généraux	Informatique	0704P01	Achats de matériel	0704P01R03	Photocopieurs	INFO	12 800.00	0.00
Moyens généraux	Informatique	0704P02	Achats de logiciels	0704P02R01	Licences	INFO	14 400.00	34 200.00
Moyens généraux	Informatique	0704P02	Achats de logiciels	0704P02R02	Progiciels	INFO	12 500.00	0.00
Moyens généraux	Moyens généraux admin.	0705P06	SDIS	0705P06R02	Participation centre de secours intercommunal	FINANCES	109 100.00	0.00
Total Moyens généraux							525 800.00	74 900.00
TOTAL GENERAL							8 188 600.00	1 722 100.00